

déi Lénk
Serge Urbany, député

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

09 SEP. 2015

Question élargie n° 7

Luxembourg, le 9 septembre 2015

Monsieur Mars di Bartolomeo

Président de la Chambre des Députés

Concerne : demande d'interpellation sur l'avenir de la zone euro et le « rapport des 5 présidents »

Monsieur le Président,

Face aux déséquilibres macroéconomiques de plus en plus apparents au sein de la zone euro et compte tenu du déroulement dramatique de la crise grecque, la question sur l'avenir de l'Union économique et monétaire se pose aujourd'hui de manière plus pressante que jamais. En outre, la discussion a connu une dimension nouvelle avec la publication en juin 2015 d'un rapport préparé sous l'égide du Président de la Commission Européenne M. Jean-Claude Juncker intitulé « Compléter l'Union économique et monétaire européenne » et communément appelé « rapport des 5 présidents ».

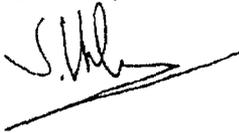
En me basant sur l'article 88 du Règlement de la Chambre des Députés et compte tenu de l'importance primordiale de cette discussion pour l'avenir du Luxembourg, je me propose d'interpeller le gouvernement sur les éléments suivants :

- l'évaluation du rôle des structures et instruments de gouvernance de la zone euro dans la gestion de la crise depuis 2009 ;
- le bilan économique et social de la politique actuellement menée à l'intérieur de la zone euro en matière de consolidation budgétaire et de politique macro-économique ;
- la position du Luxembourg par rapport aux solutions indiquées dans le « rapport des 5 présidents », respectivement par rapport aux alternatives exprimées par différents acteurs politiques européens ;
- le futur de la zone euro à long terme.

Cette interpellation nous semble particulièrement pertinente dans le contexte de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne. Je vous prie de soumettre cette proposition au Gouvernement et aux ministres concernés et de la mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Conférence des Présidents.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Chambre des Députés, l'expression de ma parfaite considération.

Serge Urbany



Député déi Lénk